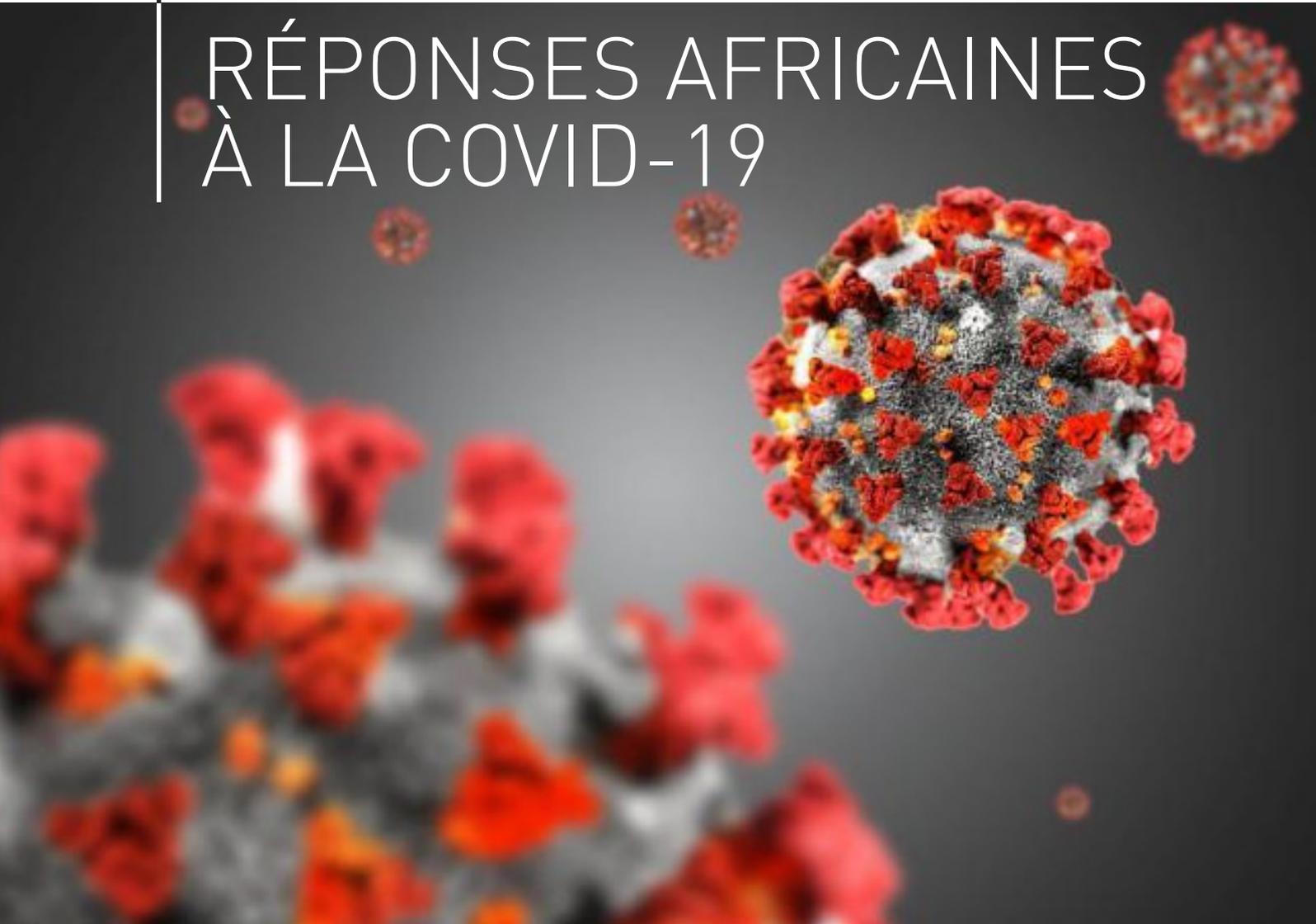


POLICY  
PAPER

01 - MARS 2021

NGE  IMPACT<sup>®</sup>  
NEXT GENERATION ENTREPRENEURS

RÉPONSES AFRICAINES  
À LA COVID-19



## REMERCIEMENTS

Ce travail n'a pu être effectué qu'avec l'engagement inconditionnel des fondateurs, initiateurs et membres du staff de HUB AFRICA qui n'ont cessé de déployer des efforts conséquents, en dépit de la conjoncture. Un clin d'œil au Comité scientifique et à nos amis experts qui n'ont pas été avares en conseils avisés.

Nos remerciements vont aussi à tous les partenaires, entrepreneurs, startupper, voire chercheurs, toujours aux côtés du HUB AFRICA et de NGE Impact pour leur attachement à ce carrefour permanent d'investisseurs, entrepreneurs, universitaires et responsables gouvernementaux de l'Afrique et du monde.

### Comité scientifique :

#### **ZAKARIA FAHIM**

Expert-comptable,  
Commissaire aux comptes,  
Directeur associé de BDO Maroc,  
Président-Fondateur de HUB AFRICA

#### **ALIOUNE GUÈYE**

Ph. D, PDG du Groupe L'Afrique qui Ose,  
CEO de HUB AFRICA

#### **THIERNO KHAYAR KANE**

Chef de projets chez HUB AFRICA

#### **DAOUDA MBAYE**

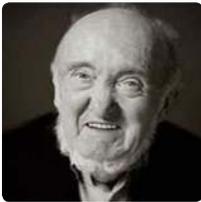
Journaliste,  
Owner D2M Consulting,  
Directeur délégué NGÉ IMPACT

## CITATIONS



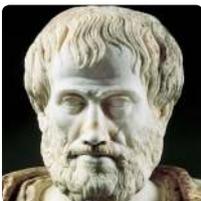
«Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.»

**Nelson Mandela**



«L'éducation est semblable à un art ; elle est une création perpétuelle qui progresse en provoquant des rencontres toujours nouvelles. [...] Le système éducatif peut donc être défini comme le lieu où l'on enseigne et où l'on pratique l'art de la rencontre.»

**Albert Jacquard**



«Seul un esprit éduqué peut comprendre une pensée différente de la sienne, sans la cautionner pour autant.»

**Aristote**

«Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un bruit.»

**Proverbe africain**

## AVANT-PROPOS

NGE IMPACT est une entreprise engagée dans la promotion et le développement de l'entrepreneuriat en Afrique. À travers ses différents programmes et initiatives, dont le pilotage de HUB AFRICA ([www.hubafrica.co](http://www.hubafrica.co)), elle accompagne une nouvelle génération d'entrepreneurs africains à trouver des réponses innovantes, efficaces et responsables au service des Hommes et des Communautés. Son action est basée sur la conviction que l'entrepreneuriat est un outil puissant de lutte contre les inégalités et la pauvreté dans le monde. NGE IMPACT veut créer un impact durable et positif sur notre société grâce au développement de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation.

Ses principes d'action consistent à expérimenter localement avant de démultiplier, évaluer systématiquement l'efficacité et l'impact social de ses actions et rechercher les synergies entre acteurs publics, privés et ONG.

Parmi ses contributions sur des questions spécifiques fournissant des recommandations aux politiques publiques, NGE Impact a remis au gouvernement marocain un **projet de texte commun avec l'ASTEC** sur les **Business Angels**, initié la création d'une **Association des auto-entrepreneurs** et créé un réseau avec plusieurs associations, baptisé «**Bidaya : Union des auto-entrepreneurs**».

En outre, NGE Impact a soutenu au Maroc un Collectif pour la mise en place d'un **projet de texte de loi sur le Crowdfunding, le Don et l'Equity**. Cette action s'est traduite par l'adoption d'un texte de loi au Parlement marocain.

Récemment, avec HUB AFRICA, NGE Impact a lancé le **Small Business Act for Africa (SBAA)**, en compagnie des ministres des PME du Gabon et de la Côte d'Ivoire, de la BAD et de l'UNECA, pour illustrer son importance dans la réussite de la ZLECA sans compter un plaidoyer pour «Le No Visa pour les entrepreneurs africains».

Étant dans une dynamique du **DO TANK de HUB AFRICA**, NGE IMPACT s'offre une mission d'accompagnement des politiques publiques, en apportant sa contribution à la construction de l'édifice. C'est en ce sens qu'elle a décidé la **publication trimestrielle de Policy Papers** sur des questions liées à l'entrepreneuriat, notamment : «**L'Entrepreneuriat frugal**», «**L'Auto-entrepreneuriat comme réponse au secteur informel**», «**Le financement alternatif : crowdfunding, PPP, Business Angel**», mais aussi à apporter sa contribution sur «**Les réponses africaines à la Covid-19**».

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans la nouvelle offre HUB AFRICA, singulièrement dans son volet «Me développer à l'international», pour produire en parallèle le lancement d'un Certificat Diplomatie économique et de Voyages de prospection, des Rapports économiques trimestriels ou Policy Papers dans le cadre du **DO TANK**.

Ce premier numéro des Policy Papers, portant sur «Les réponses africaines à la Covid-19», tentera de faire le round up de ces actions, de la Covid-19 en Afrique et incitera à la prospective. Il sera le vôtre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions dans le cadre du **DO TANK de HUB AFRICA**.

Si son objectif général est d'assurer une mission d'accompagnement des politiques publiques, en apportant sa contribution à la construction de l'édifice, les objectifs spécifiques tournent autour de s'ériger en force de proposition sur des axes bien définis aux institutions, aux opérateurs du secteur privé qui le désirent, mais aussi un lieu d'échange et de concertation sur les grandes questions de l'heure et qui concernent le développement du continent.

À l'instar des autres pays du globe, les États africains ont mis en place un certain nombre de mesures pour contrer et atténuer la propagation du virus et infléchir la crise. Du confinement total à partiel, en passant par des résultats négatifs aux tests PCR, port du masque obligatoire, lavage régulier des mains au gel hydroalcoolique, quarantaine pour les touristes étrangers...



## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION .....	<b>09</b>
I- COVID-19 EN AFRIQUE, ÉTAT DES LIEUX	
A- En Afrique australe .....	<b>11</b>
B- En Afrique centrale .....	<b>12</b>
C- En Afrique du Nord .....	<b>13</b>
D- En Afrique de l'Ouest .....	<b>15</b>
E- En Afrique de l'Est .....	<b>17</b>
II-PLANS DE RÉSILIENCE ET RIPOSTES .....	<b>20</b>
III-VACCINS ET VACCINATION .....	<b>25</b>
CONCLUSION .....	<b>27</b>
Bibliographie et sites web .....	<b>29</b>



## INTRODUCTION

La maladie à coronavirus 2019, devenue rapidement pandémie Covid-19 (Co pour Corona, Vi pour Virus et D pour Disease, maladie en Anglais), qui s'est déclarée en Chine fin décembre 2019, a fini par toucher sérieusement le continent africain dès le début de l'année dernière.

Dès le début, vu la létalité, les exigences de prévention et la lourdeur des moyens de traitement, des experts, y compris ceux de l'OMS, ont émis des prévisions inquiétantes pour les pays pauvres et en voie de développement. En Afrique, contrairement aux perspectives alarmantes annoncées par des experts au début de la pandémie, compte tenu des modes de propagation, le nombre de cas n'a atteint que 4 035 708, dont 3 620 340 guéris et 107 778 décès. Au moment où nous rédigeons ce rapport, le monde a enregistré 124 218 483 cas, dont 70 472 410 guérisons et 2 734 668 décès. Comparativement au reste du monde, les proportions respectives en Afrique sont de 3,25% de cas de Covid-19 et moins de 4% de décès.

Sur le continent, l'Afrique du Sud (1 529 420 cas pour 51 326 décès), le Maroc (488 937 cas pour 8 723 morts), la Tunisie (241 834 cas pour 8 389 décès) et l'Égypte (190 924 cas pour 11 300 morts) sont les pays les plus touchés. Comparés aux chiffres du reste du monde, ils sont moins atteints. Néanmoins, des mesures courageuses et dédiées, impliquant toutes les forces vives des nations, ont été prises. Certes, les réponses à la Covid-19 ont été différenciées, mais l'élan de se conformer à un nouvel ordre de développement économique a été quasi unanime. Aux programmes de soutien aux opérateurs, voire aux ménages impactés, se sont ajoutées une série d'innovations pour faire face à la pandémie. Au final, la résilience sur le continent a surpris plus d'un.

La pandémie ne s'est toujours pas estompée. Des prolongations de restrictions sont annoncées dans beaucoup de pays européens où d'aucuns songent à des stratégies pour sauver l'été. Des deuxième et troisième vagues, avec des variants, sont annoncées y compris en Afrique, en dépit du démarrage de campagnes de vaccination. Des évolutions qui pondèrent le besoin de financement du continent.

# OGUN STATE WALK IN & DRIVE THROUGH TESTING CENTRE

POWERED BY:  
THE FLYING DOCTORS  
INVESTMENT GROUP

**FD** Flying  
Doctors



## **I-COVID-19 EN AFRIQUE**

### **ÉTAT DES LIEUX**

La pandémie Covid-19 a profondément bousculé nos modes de vie. L'Humain, modelé dans son instinct grégaire, a commencé par se calfeutrer, éviter le contact rapproché en public, les poignées de main et les chaleureuses embrassades... La crise est profonde, même si des éclaircies sont perceptibles. Les économies, les systèmes éducatif, sanitaire... ont beau mettre en place le télétravail, le télé-enseignement, booster le e-commerce pour y remédier, le hiatus a été profond. Dans les différentes sous-régions du continent, à l'instar du reste du monde, même s'ils ont été moins nombreux, les décomptes macabres quotidiens ont rythmé cette période qui perdure, mais l'Afrique fait mieux que de résister. Pourvu que la garde reste haute, face à de nouvelles vagues et de nouveaux variants, annoncés encore plus meurtriers.

### **A-EN AFRIQUE AUSTRALE**

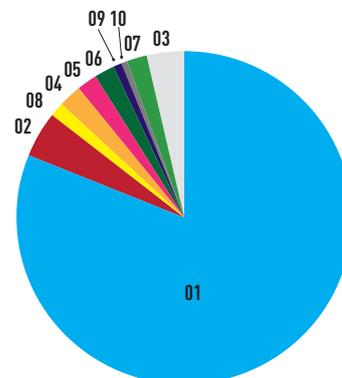
Dans cette partie du continent se trouve le pays qui abrite 37,89% des cas de l'ensemble du continent. En effet, l'Afrique du Sud avec 1 529 420 cas et plus de 51 000 morts est le pays le plus touché du continent. Aussi un des variants du virus y est apparu vers la fin de l'année dernière.

Depuis le début de la seconde quinzaine de février, l'Afrique du Sud a entamé sa campagne de vaccination. Mavuyo Mpambani, superviseur de l'entretien ménager à l'hôpital du district de Khayelitsha, a figuré parmi les premiers du pays à recevoir le vaccin anti-Covid-19.

Dr Zweli Mkhize, ministre sudafricain de la Santé, soutenait alors au Parlement que quatre-vingt mille (80 000) travailleurs de la santé devraient être vaccinés dans les deux semaines suivant l'arrivée du premier lot de vaccins Johnson & Johnson. Annonçant l'arrivée de doses supplémentaires, il avança : «Nos agents de santé, qui sont nos soldats de première ligne et notre principal défenseur dans la lutte contre ce virus, n'ont pas été épargnés par les effets dévastateurs de la deuxième vague en Afrique du Sud, entraînée par la variante 501Y.V2».

Dans les autres pays, excepté la Zambie et le Zimbabwe, les chiffres sont sans commune mesure avec ceux enregistrés ailleurs. Malgré cela et compte tenu de la dangerosité de la maladie, des actions sont entreprises en cette crise sanitaire, devenue économique et financière, de surcroît planétaire.

Réf.	Pays	Nombre de cas	Nombre de guéris
01	Afrique du Sud	1 529 420	1 529 420
02	Zambie	87 013	1 188
03	Mozambique	66 686	753
04	Namibie	42 889	502
05	Botswana	37 559	485
06	Zimbabwe	36 750	1 518
07	Malawi	33 386	1 100
08	Angola	21 791	530
09	Eswatini	17 302	665
10	Lesotho	10 832	319



## B-EN AFRIQUE CENTRALE



Comme dans de nombreux pays à travers le monde, ceux d'Afrique centrale ont pris des mesures de confinement, fermant écoles, marchés et autres lieux publics ainsi que leurs frontières pour freiner la propagation du virus.

L'Ouganda (40 751 cas dont 334 morts), le Cameroun (40 662 cas et 601 morts), le Soudan (31 147 cas dont 2 020 décès), parmi les plus touchés dans la sous-région, ont imposé des mesures barrières, confinement partiel... pour prémunir leurs populations respectives.

À titre d'exemple, parmi les mesures prises en RDC:

### Le confinement est décidé :

- Un couvre-feu est en vigueur à partir du 18 décembre entre 21 heures et 5 heures du matin. Vous ne devez pas vous trouver à l'extérieur sans raison valable (par exemple, une urgence médicale pendant ces heures).
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne se trouvant dans les lieux publics. Cela inclut les transports publics et privés. La police infligera une amende de 5 000 francs congolais (3 \$) si les masques ne sont pas portés.

Les autorités de la RDC ont annoncé un assouplissement progressif des mesures de santé publique :

- des entreprises, des banques, des restaurants et des magasins rouvrent à Kinshasa avec la mise en place de mesures de distanciation sociale.
- Les lieux de culte, les stades et les salles de spectacle ont rouvert.
- Les écoles, les collèges et les universités ont rouvert.
- Les entreprises sociales, comme les bars et les boîtes de nuit, restent fermées.

Les **masques** sont obligatoires dans les espaces publics

**Rassemblements : partiellement autorisés**

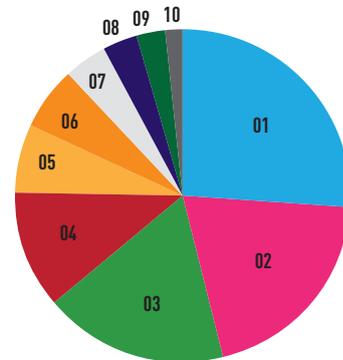
Les événements de plus de 20 personnes sont interdits.

**Restaurants et bars** : ouverts avec des restrictions

**Commerces** : uniquement, produits de première nécessité

Attractions touristiques : fermées

Réf	Pays	Nombre de cas	Nombre de guéris
01	Cameroun	40 622	601
02	Soudan	31 147	2 020
03	RDC	27 580	726
04	Gabon	18 078	108
05	Soudan du Sud	9 948	106
06	République du Congo	9 564	134
07	Guinée équatoriale	6 780	101
09	RCA	5 087	64
08	Tchad	4 453	153
10	Sao Tomé-et-Principe	2 161	34



### C-EN AFRIQUE DU NORD



C'est une des régions les plus touchées par la Covid-19. Le Maroc (492 972 cas dont 8 781 décès), la Tunisie (247 121 cas et 8 651 morts) et l'Égypte (197 357 cas mais 11 723 morts) paient le plus lourd tribut pendant cette pandémie de Covid-19 dans cette partie septentrionale du continent. Très rapidement, ces pays, qui ont enregistré leurs premiers cas après le déclenchement à Wuhan en Chine ont alors édicté des mesures pour circonscrire la propagation du virus. Les frontières terrestres, aériennes et maritimes, mais aussi les mosquées, marchés, cafés et lieux publics ont été fermés dans un premier temps, dans la plupart

des pays d'Afrique du Nord, avant des allègements au cas par cas.

L'état d'urgence sanitaire a été décrété au Maroc, avec d'abord un confinement total qui sera allégé au début du mois de janvier 2021. Depuis, un couvre-feu partiel est reconduit chaque quinzaine. Dernière mesure dans de cens : «état d'urgence sanitaire» jusqu'au 10 avril 2021.

#### Toujours au Maroc, les frontières sont ouvertes aux voyageurs, sous conditions:

Les voyages aériens à destination et en provenance du Maroc restent limités à des catégories spécifiques de voyageurs. Les citoyens et les résidents du Maroc, ainsi que les ressortissants étrangers de pays exemptés de visa (ce qui inclut les citoyens américains) ayant réservé dans des hôtels ou des agences de voyages marocains et les hommes d'affaires invités par des sociétés marocaines, sont autorisés à entrer et à sortir. Les vols d'opérations spéciales desservant ces passagers, dont un vol direct sur Royal Air Maroc (RAM) entre Casablanca (CMN) et l'aéroport international John F. Kennedy de New York (JFK), ainsi que la CMN et l'aéroport international de Washington Dulles (IAD), continuent à fonctionner dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Les citoyens américains qui souhaitent retourner aux États-Unis doivent faire leurs réservations directement auprès des compagnies aériennes.

Ceux qui souhaitent prendre un vol au départ du Maroc vers une destination autre que les États-Unis doivent obtenir une autorisation exceptionnelle des autorités locales.

Le gouvernement du Maroc a suspendu tous les vols à destination/en provenance de l'Algérie, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Brésil, de la République tchèque, du Danemark, de l'Égypte, de l'Irlande, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, de l'Ukraine et du Royaume-Uni. Pour rappel, les autorités peuvent mettre en place sans préavis des suspensions de vols supplémentaires visant à stopper la propagation de Covid-19.

Des ferries d'exploitation spéciale sont en service à destination/au départ du Maroc et de Sète, en France, et de Gênes, en Italie.

Les frontières avec Sebta et Melilla restent fermées.

Les autorités régionales ou locales peuvent mettre en place (parfois avec peu de préavis) des restrictions de voyage ou autres visant à stopper la propagation de Covid-19.

**Tests** : un test PCR négatif est requis pour tous les pays.

**Quarantaine** : oui

Non requis

Quant aux mesures prises sur place au Maroc :

**Confinement** : partiel

Le gouvernement du Maroc a prolongé «l'état d'urgence sanitaire» jusqu'au 10 avril 2021.

Un couvre-feu national est en vigueur de 21h à 6h du matin jusqu'au 16 mars 2021. Les restaurants, magasins, supermarchés et autres commerces doivent fermer à 20 heures.

Les **masques sont obligatoires** dans tous les espaces publics.

**Rassemblements** : partiellement autorisés

Interdiction des événements de plus de 2 personnes

**Restaurants et bars** : ouverts avec des restrictions

Commerces : ouverts

Attractions touristiques : ouvertes

-Sur l'Égypte

**Frontières ouvertes aux voyageurs** : Oui

Les vols commerciaux et le tourisme international à destination de l'Égypte ont repris à partir du 1er juillet 2020.

À partir du 1er septembre, tous les voyageurs internationaux, y compris les citoyens égyptiens, devront présenter à leur arrivée un certificat de test PCR négatif pour Covid-19 effectué avant leur arrivée. Actuellement, les tests PCR doivent être effectués dans les 72 heures avant l'arrivée, mais le 1er septembre, cette exigence passera à au moins 48 heures avant l'arrivée. Les voyageurs doivent présenter des copies papier des résultats des tests ; les copies numériques ne seront pas acceptées. Les enfants de moins de six ans de toutes les nationalités sont exemptés.

**Tests** : un test PCR négatif est requis pour tous les pays.

**Quarantaine** : non

La quarantaine n'est pas nécessaire

Relativement aux mesures prises sur place :

Le confinement est partiel. Le gouvernement égyptien a annoncé, depuis le dimanche 3 janvier 2021, que les personnes qui ne respectent pas les mesures de précaution, telles que le port d'un masque à l'intérieur, pourront faire l'objet d'une amende ou de poursuites judiciaires immédiates.

Tous les mariages, enterrements, festivals ou autres rassemblements de masse en salle sont annulés indéfiniment.

À compter du dimanche 3 janvier 2021, les entreprises, telles que les restaurants et les cafés, ont reçu l'ordre de réduire le nombre de clients à 50 % de leur capacité ou moins, avec des pénalités de 4 000 LE en cas de fermeture temporaire de l'entreprise. Le 28 août, les prières du vendredi ont été réouvertes dans certaines mosquées selon des mesures préventives strictes ; les mosquées ont été ouvertes pour les prières quotidiennes, à l'exception de la prière du vendredi.

Le 5 décembre, l'Église copte d'Égypte a suspendu les services en personne jusqu'à la fin du mois de décembre. Les églises catholiques restent en activité.

Toutes les écoles publiques ont été tenues de passer à l'apprentissage virtuel jusqu'au 20 février.

Les **masques sont obligatoires** dans les lieux publics fermés et dans les transports publics.

**Rassemblements : partiellement autorisés**

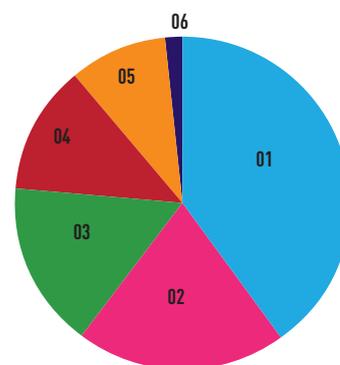
Les événements de plus de 2 personnes sont interdits.

**Restaurants et bars : ouverts avec des restrictions**

**Commerces : ouverts**

Attractions touristiques : ouvertes

Réf	Pays	Nombre de cas	Nombre de guéris
01	Maroc	492 972	8 781
02	Tunisie	247 121	2 615
03	Égypte	197 357	11 723
04	Libye	154 312	2 615
05	Algérie	116 443	3 071
06	Mauritanie	17 686	447



## D-EN AFRIQUE DE L'OUEST



Dans la sous-région occidentale de l'Afrique, le Nigéria (162 284 cas pour 2 032 morts) et la Côte d'Ivoire (41 035 cas et 222 décès) restent les pays qui ont enregistré le plus grand nombre de cas. Mais au prorata des décès rapportés au nombre de contaminés, le Sénégal compte le taux de létalité le plus important ! Ce pays vient de dépasser la barre des 1 000 morts pour 37 996 cas.

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest est face à une seconde vague plus meurtrière, mais paradoxalement, les mesures barrières sont moins respectées.

Pour le **Nigéria**, les frontières sont ouvertes aux voyageurs.

L'aéroport international a rouvert ses portes.

Avant le départ, les passagers se rendant au Nigéria doivent remplir la déclaration de santé en ligne avant l'embarquement sur le portail Nigéria International Travel Portal. Ils doivent également avoir obtenu un résultat négatif au test Covid-19 dans les 96 heures suivant leur départ pour le Nigéria et avoir téléchargé leur certificat de test PCR sur le portail de voyage en ligne.

Les passagers doivent également avoir la preuve du test et du résultat lorsqu'ils voyagent. Seul un test Covid-19 PCR est acceptable pour les autorités nigérianes. Avant le voyage, les passagers doivent également réserver et payer un nouveau test PCR pour le septième jour de leur arrivée au Nigéria sur le portail Nigéria International Travel, la preuve de la réservation sera exigée à l'arrivée.

À l'arrivée, tous les passagers seront contrôlés par les autorités sanitaires du port et devront fournir leurs coordonnées complètes, y compris leur adresse au Nigéria.

**Tests** : un test PCR négatif est requis pour tous les pays.

**Quarantaine** : oui

Auto-isolément pendant 7 jours requis pour tous les pays.

Quant aux mesures prises :

**Confinement** : partiel

Les rassemblements de plus de 50 personnes en dehors des lieux de travail sont interdits. Les lieux de culte sont autorisés à organiser des services, sous réserve des limites fixées par les autorités de l'État.

Les visites des institutions publiques, y compris des bâtiments gouvernementaux, ont été limitées.

Parmi les mesures supplémentaires, on peut citer l'obligation de porter un masque dans les lieux publics. Consultez le site web du Centre nigérian de contrôle des maladies (<https://ncdc.gov.ng/>) pour obtenir des mises à jour sur les nouvelles orientations concernant les implications des restrictions de confinement.

Les **masques** sont obligatoires dans les espaces publics

**Rassemblements** : partiellement autorisés

Les événements de plus de 50 personnes sont interdits.

**Restaurants et bars** : entièrement ouverts

**Commerces** : ouverts

Attractions touristiques : fermées

Pour le **Bénin**, qui ne compte officiellement que 90 décès, les frontières sont ouvertes aux voyageurs, sous certaines conditions :

L'entrée au Bénin est limitée aux «nécessités extrêmes». Des vols commerciaux limités sont en service. Le test Covid-19 est obligatoire pour toutes les arrivées.

Lorsque le premier test s'avérera négatif, un deuxième test sera obligatoire le 14e jour. Les passagers doivent laisser leur passeport à la police de l'immigration pendant 72 heures au maximum jusqu'à ce que les résultats du premier test soient reçus.

**Tests** : toute personne entrant au Bénin devra se soumettre à un test de santé au coût de 165 dollars américains. Un deuxième test sera effectué 15 jours après l'arrivée.

**Quarantaine** : oui

L'autosurveillance pendant 48 heures est obligatoire jusqu'à l'obtention des résultats

des tests ; si les tests sont positifs, une quarantaine supplémentaire sera nécessaire. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. Les restrictions concernant les bars, les restaurants et les lieux de divertissement ont été levées. Les visites des institutions publiques, y compris les bâtiments gouvernementaux, ont été limitées. Des mesures supplémentaires comprennent l'obligation de porter un masque dans les espaces publics et la sanction systématique des personnes qui enfreignent les mesures de restriction et d'enfermement qui leur sont imposées.

Les **masques** sont obligatoires dans les espaces publics.

**Rassemblements : partiellement autorisés**

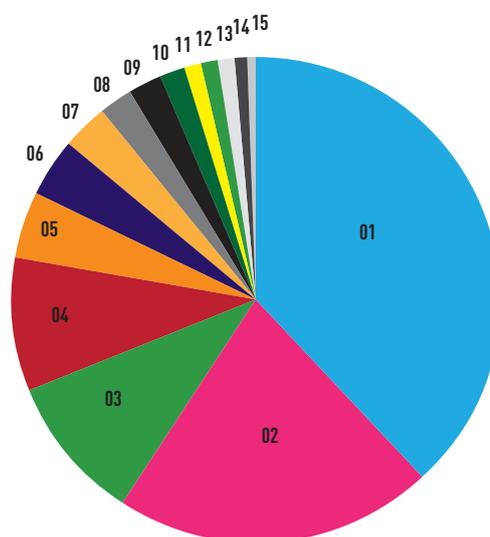
Interdiction de manifestations de plus de 50 personnes.

**Restaurants et bars : entièrement ouverts**

**Commerces : ouverts**

Attractions touristiques : ouvertes

Réf	Pays	Nombre de cas	Nombre de guéris
01	Nigéria	162 284	2 032
02	Ghana	90 004	843
03	Côte d'Ivoire	41 035	222
04	Sénégal	37 996	1 024
05	Guinée	18 945	113
06	Cap Vert	16 593	166
07	Burkina Faso	12 585	145
08	Mali	9 568	372
09	Togo	9 334	106
10	Bénin	6 818	90
11	Gambie	5 255	161
12	Niger	4 950	185
13	Sierra Leone	3 950	79
14	Guinée-Bissau	3 604	57
15	Libéria	2 042	85



## E-EN AFRIQUE DE L'EST



En Afrique de l'Est, l'Éthiopie (192 286 cas) et le Kenya (124 294), les plus touchés, ont connu un taux de létalité respectivement de 1,40% et 1,66%. Si la plupart des pays de cette zone ont imposé des mesures pour se prémunir et atténuer la pandémie, comme partout ailleurs à travers le monde, une certaine particularité y a été décelée. Dans cette partie du continent, dans des pays tels que Madagascar ou la Tanzanie, les chefs d'État se sont singulièrement engagés très tôt en faveur d'une médication locale, Covic Organics (CVO) à base de 60% d'Artémisia annua et de 40% d'extraits de plantes endémiques pour le premier, et de déni de Covid-19 pour le second. Dans les deux

cas, l'expérience s'est terminée en queue de poisson. L'OMS a opposé un nict catégorique au CVO. Madagascar n'a pas hésité à la quitter du reste. Jusqu'à présent, le président malgache Andry Rajoelina, qui n'a pas encore pris la décision d'entamer les campagnes de vaccination anti-Covid dans son pays, s'est dit être dans une phase d'observation pour trouver le vaccin le mieux adapté à son pays.

Quant au Dr John Magufuli, c'est la Covid-19 qui a fini par l'emporter, a-t-on appris officiellement. Aux dernières nouvelles, la Vice-présidente Samia Suluhu Hassan qui l'a remplacé entend poursuivre la même politique de déni. Les analystes expriment une certaine tolérance vu le nombre de décès relativement bas depuis que la pandémie s'est déclarée, avec seulement 21 décès, enregistrés en Tanzanie, 6 au Burundi, 64 à Djibouti...

Au **Kenya**, les frontières sont ouvertes aux voyageurs. Ceux arrivant du Royaume-Uni sont exemptés de l'obligation de quarantaine de 14 jours imposée par le gouvernement kenyan, mais doivent néanmoins présenter un test Covid-19 négatif.. La liste complète des pays exemptés de quarantaine se trouve sur le site web de l'autorité de l'aviation civile du Kenya ([https://www.kcaa.or.ke/sites/default/files/docs/covid\\_19/exempted\\_states.pdf](https://www.kcaa.or.ke/sites/default/files/docs/covid_19/exempted_states.pdf))

La suspension des vols internationaux de passagers à destination et en provenance du Kenya a été levée le 1er août. Le ministère kenyan des Affaires étrangères l'a conseillé. Tous les voyageurs, même ceux qui ne font que transiter par le Kenya, doivent avoir sur eux la preuve d'un test Covid-19 négatif effectué dans les 96 heures de vol. Les voyageurs en provenance de ces pays ([https://www.kcaa.or.ke/sites/default/files/docs/covid\\_19/exempted\\_states.pdf](https://www.kcaa.or.ke/sites/default/files/docs/covid_19/exempted_states.pdf)) ne sont pas tenus de se soumettre à une quarantaine obligatoire pendant 14 jours, à condition que le test Covid-19 soit négatif.

Le test COVID-19 négatif doit être un résultat négatif au test PCR. Les voyageurs dont le résultat du test rapide est négatif devront tout de même être placés en quarantaine obligatoire ou volontaire pendant 14 jours, en fonction de l'évaluation faite par les autorités kenyanes de la capacité du voyageur à se mettre en quarantaine.

Tous les voyageurs seront contrôlés à leur arrivée ; toute personne présentant des symptômes de Covid-19 devra être mise en quarantaine dans le lieu où elle séjourne pendant les 14 premiers jours de son séjour et respecter les protocoles du gouvernement du Kenya, selon les instructions. Les passagers voyageant dans les deux rangées entourant la personne présentant des symptômes seront tracés et devront être mis en quarantaine pendant 14 jours.

De plus amples informations sont disponibles dans les protocoles du gouvernement du Kenya, qui peuvent être consultés sur le site web de l'autorité de l'aviation civile du Kenya.

**Tests** : un résultat négatif au test Covid-19 est exigé pour tous les pays.

**Quarantaine** : sous conditions

Toute personne entrant au Kenya sera soumise à un dépistage de Covid-19 et pourrait être mise en quarantaine, en fonction des résultats.

Quant aux mesures prises sur place, elles ont trait à un confinement partiel.

Le 12 mars 2021, le gouvernement du Kenya a prolongé de 60 jours le couvre-feu national. Le couvre-feu est en vigueur de 22 heures à 4 heures du matin (heure locale). Pendant les heures du couvre-feu, chacun doit rester chez soi ou à l'intérieur, à l'exception des travailleurs des services essentiels. Aussi, le gouvernement kenyan a ordonné le port d'un masque dans les lieux publics, sauf pour dîner ou pour respecter la distance sociale dans les hôtels, les jardins ou sur les plages.

Les lieux publics, les établissements de tourisme et d'accueil, les sociétés de voyage et d'excursion, les hôtels et autres hébergements, les restaurants, les traiteurs, les points de vente d'aliments et de boissons et les installations de divertissement et de loisirs sont autorisés à fonctionner, à condition qu'ils respectent les protocoles de santé publique du gouvernement du Kenya, notamment la distance sociale de 1,5 mètre et le couvre-feu nocturne.



Le 12 mars 2021, le gouvernement kenyan a confirmé que les restaurants continueraient à fermer à 21 heures (heure locale), mais qu'ils seraient autorisés à vendre de l'alcool. La suspension des grands rassemblements, réunions, conférences et événements politiques a été prolongée de 30 jours supplémentaires le 12 mars 2021. Le nombre maximum de personnes autorisées à assister à des funérailles et à des mariages a été plafonné à 100, toutes les personnes présentes devant se conformer aux protocoles du ministère de la Santé.

Il a été conseillé aux citoyens kenyans d'éviter les lieux bondés et de travailler à distance dans la mesure du possible.

Les **masques** sont obligatoires dans les espaces publics.

**Rassemblements : partiellement autorisés**

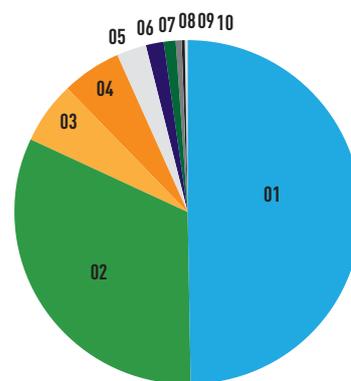
Les événements de plus de 100 personnes sont interdits.

**Restaurants et bars** : ouvert avec des restrictions

**Commerces** : ouverts

Attractions touristiques : ouvertes

Réf	Pays	Nombre de cas	Nombre de guéris
01	Éthiopie	192 286	2 702
02	Kenya	124 294	2 073
03	Madagascar	22 748	367
04	Rwanda	21 054	298
05	Somalie	10 524	465
06	Djibouti	6 884	64
07	Comores	3 696	146
08	Burundi	2 638	6
09	Maurice	843	14
10	Tanzanie	509	21





## II- PLANS DE RÉSILIENCE & RIPOSTES

La pandémie de Covid-19, qui a fait des millions de morts et rompu brutalement les échanges commerciaux, a fini par créer dans le monde une crise économique et financière sans pareille. L'économie mondiale traverse la crise la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. La Banque mondiale prévoit que le PIB mondial n'atteindra que 84 000 Mds \$ en 2020 et 87 000 Mds \$ en 2021, soit une perte cumulée de 10 000 Mds \$ par rapport à un monde sans pandémie.

Sans les aides publiques et sous l'effet de la crise sanitaire la pauvreté aurait été beaucoup plus élevée et la vulnérabilité exacerbée creusant profondément les inégalités. L'incidence de la pauvreté s'est multipliée par près de 20 à l'échelle continentale, dans le contexte de la crise sanitaire, les confinements étant passés par là, compte tenu des taux élevés de l'économie informelle dans l'ensemble. En effet, pour l'Afrique, le PIB s'est contracté de 2,1 % en 2020, soit la première récession du continent en un demi-siècle. Dr Akinwumi A. Adesina, Président de la Banque africaine de développement (BAD), estime qu'à défaut d'un soutien approprié, environ 39 millions d'Africains pourraient tomber dans l'extrême pauvreté en 2021, avec des effets disproportionnés pour les femmes. Si les analystes de cette institution financière multilatérale assurent que le continent devrait connaître une croissance économique de 3,4 % en 2021, ils admettent cependant que le choc de la pandémie et la crise économique qu'il a provoquée ont eu des implications directes sur les soldes budgétaires et le fardeau de la dette des pays ; et le ratio moyen dette/PIB de l'Afrique devrait augmenter de 10 à 15 points de pourcentage à court et moyen terme. « Par conséquent, l'Afrique pourrait se voir confrontée à de graves problèmes de dette et les défauts de paiement et les résolutions prolongées pourraient entraver les progrès de l'Afrique vers la prospérité », ajoute le Président de la BAD.

Fort heureusement, des efforts de partenariats mondiaux sont actuellement mis en œuvre par le G20 pour soutenir l'allégement temporaire de la dette des pays en développement, par le biais de l'Initiative de suspension du service de la dette, apprend-on. Plusieurs pays africains ont opposé à la crise de la Covid-19 une résilience et des plans de riposte, en termes de sécurité alimentaire et de sauvegarde des emplois et outils de production. Différentes catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité, parmi les plus impactés, ont été concernés.

Si les démarches ont été différenciées pour venir en aide aux ménages, au secteur privé, généralement des Comités de veille, des Fonds spéciaux, Fonds Force Covid-19... dédiés au soutien et à la solidarité ont été mis en place dans les pays africains pour atténuer à défaut de stopper la propagation du virus. Les versements du citoyen lambda aux Trésors publics via des comptes diffusés se sont greffés aux financements budgétisés et apports extérieurs (emprunts, dons, obligations...).

Concernant l'assistance aux impactés, certains ont opté pour concevoir des plateformes sur la toile et y effectuer des transferts d'argent, tandis que d'autres ont choisi des distributions physiques de denrées alimentaires. Une seconde option qui s'est avérée peu efficace avec des charges inhérentes à la logistique pour distribuer des lots à travers des routes, pistes et cours d'eau des différentes contrées. Des corrections n'ont pas tardé à y être apportées. En somme, sur les niveaux de vie des ménages, les aides publiques ont notablement atténué les effets du confinement sanitaire.

L'UEMOA harmonise ses actions anti-Covid-19

Dans la zone UEMOA, examinant l'évolution de la situation sanitaire au sein de l'union, la 22ème Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, qui vient de se tenir en visioconférence le 25 mars 2021, presque un an après la précédente session, a noté les évolutions positives observées dans la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus au sein de l'union. Elle a salué les efforts déployés par les États ainsi que les Organes et Institutions communautaires pour parvenir à ces résultats.

La conférence a salué les actions pour soutenir l'activité économique dans le contexte de cette pandémie ainsi que les actions prévues pour l'année 2021.

Elle a adopté les principales recommandations relatives à la facilitation de la circulation transfrontalière des personnes et des biens. Il ressort dans un document rendu public qu'à cet égard, la conférence fixe à 5 jours, à compter de la date de prélèvement de l'échantillon, la durée de validité des tests de dépistage à l'entrée et au départ des aéroports des États membres.

Aussi, à compter de mai 2021, la conférence décide de la reconnaissance mutuelle des résultats des tests Covid-19 réalisés par les structures nationales habilitées. Elle fixe à 25 000 f CFA le coût du test de dépistage de la Covid-19 pour les voyageurs utilisant le transport aérien et à 5 000 f CFA pour ceux utilisant les voies terrestres.

Au titre du soutien aux investissements privés, les chefs d'État et de gouvernement ont encouragé les États membres à alléger les procédures d'accès aux fonds de soutien Covid-19 et à stimuler l'investissement dans les entreprises par la mise en place de mesures incitatives.

Les chefs d'État et de gouvernement ont félicité la Banque centrale pour les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, notamment l'augmentation sensible de la liquidité et la baisse des taux directeurs pour assurer la poursuite du financement adéquat des économies par les banques, ainsi que le lancement des « Bons Covid-19 » pour permettre aux États de lever des fonds importants à coût modéré sur le marché financier régional. Ils l'ont aussi encouragé à poursuivre ces actions, afin de contribuer à une relance rapide de l'activité économique.

Aussi, dans ce chapitre des satisfecit, les chefs d'État et de gouvernement ont salué la réaction des institutions communautaires pour la mise en place effective des mécanismes de financement des États membres, ainsi que l'appui au secteur privé et le financement des États membres aux systèmes financiers décentralisés (SFD).

Ils ont salué particulièrement la décision de la BCEAO autorisant les banques et les institutions de microfinance à accorder à leur clientèle affectée par la pandémie et qui le sollicite un report d'échéances sur les prêts, pour une période de 3 mois, renouvelable une fois, sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalité de retard.

Il est aussi ressorti de cette session des encouragements aux mesures prises pour réduire les coûts d'utilisation des moyens de paiement digitaux, en vue de promouvoir davantage leur usage et contribuer ainsi à limiter les déplacements et les contacts physiques des populations durant la pandémie.

Last but not least, la conférence réitère son soutien à l'initiative de l'Union africaine relative à la dette des pays africains.

### **Maroc : Le Comité de veille économique, un cas d'école**

Dans un pays comme le Maroc, par l'entremise du **Comité de veille économique**, créé à point nommé, un soutien à l'économie a été décidé, bien avant de nombreux pays, y compris la France.

Les mesures visent 3 objectifs :

- Cerner le virus pour le garder sous contrôle, notamment à travers des mesures sanitaires et de confinement ;
- Mettre en place un Fonds dédié aux répercussions de la pandémie. D'un milliard de dollars, il continue de recevoir des contributions volontaires, dans un grand élan de solidarité propulsé par l'initiative du Roi Mohammed VI ;
- Doter le ministère de la Santé de moyens financiers nécessaires, notamment le financement de 1 000 lits de réanimation supplémentaires et 550 respirateurs, ainsi que de procédures budgétaires agiles pour accéder à tous les moyens techniques nécessaires à toute éventualité.

Des moyens auxquels s'ajoutent ceux de l'armée...

Le Comité de veille, coordonné par le ministère en charge de l'Économie et des finances, comprend des représentants du gouvernement et du patronat. En priorité, il entreprend des mesures destinées aux salariés en arrêt de travail. Tous ces salariés affiliés à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) bénéficieront d'une indemnité de 2 000 DH net (environ 200 €), des allocations familiales et de la couverture médicale, ainsi que du report du remboursement des échéances de crédits bancaires (consommation ou logement).

*Il vise aussi les TPME en difficulté.*

*Des mesures transitoires ont été adoptées jusqu'à juin 2020, relativement à :*

- *La suspension des charges sociales ;*
- *La mise en place d'un moratoire pour le remboursement des échéances bancaires et de leasings sans paiement de frais ni de pénalités ;*
- *L'activation d'une ligne supplémentaire de crédits de fonctionnement octroyée par les*

banques et garantie par l'État, à travers la CCG (Caisse centrale de garantie);  
 - Aux entreprises, dont le CA en 2019 est inférieur à 20 millions DH, si elles le souhaitent, un report du dépôt des déclarations fiscales jusqu'au 30 juin 2020.

Sur le plan pratique, des plateformes internet ont été mises en place pour distribuer via MBanking les pécules de soutien aux ménages nécessiteux. C'est ainsi que pour les familles qui évoluent dans l'informel, le Maroc lança [www.tadamoncovid.ma](http://www.tadamoncovid.ma) pendant 3 mois, à raison de 800 DH (80 €), 1 000 DH (100 €) et 1 200 DH (120 €) respectivement pour les familles à 1 enfant, 2 à 3 enfants et plus de 4 enfants.

Le Comité de veille poursuit ses réunions avec les différents partenaires. Il a été ainsi décidé de proroger la date limite d'octroi des crédits de relance jusqu'au 31 mars 2021, d'introduire des mesures d'assouplissement et d'amélioration des termes d'utilisation de cette offre aux courtiers d'assurance, aux bureaux de change, sociétés de transfert de fonds, le relèvement du montant du crédit de relance à 2 mois de CA pour les entreprises du transport très affectées par la crise, l'assouplissement des conditions de crédits aux entreprises du BTP, du tourisme, des traiteurs, parcs de jeux et d'attractions...

Le gouvernement du Maroc vient aussi de signer 4 contrats-programmes avec les secteurs de la presse, des industries culturelles et créatives, des salles de ports privées et des crèches. À cela s'ajoute une dernière convention entre l'État et les restaurateurs pour les soutenir.

Mesures de la précarité sociale	Avant le confinement	Pendant le confinement sans les aides publiques	Après transferts des aides publiques
Taux de pauvreté absolue au seuil national en %	<b>1,7</b>	<b>11,7</b>	<b>2,5</b>
Taux de vulnérabilité en %	<b>7,3</b>	<b>16,7</b>	<b>8,9</b>
Indices d'inégalités sociales -Gini en %	<b>38,5</b>	<b>44,4</b>	<b>38,4</b>

### Innovation frugale tous azimuts et expertise africaine

Un peu partout en Afrique, des programmes ont été lancés pour à la fois produire des masques, du gel hydroalcoolique, des respirateurs artificiels et autres robots et accessoires pour moins de contact et plus d'autonomie dans les traitements aux malades et freiner la contamination par le coronavirus.

Face aux fortes tensions sur les flux et pénuries de produits et équipements venant du nord et de la Chine, des robots distributeurs de plats pour la restauration des patients dans les hôpitaux, des appareils pour la réanimation, tout type de masques, de dispositifs pour réduire les contacts aux poignets de portes, aux boutons d'ascenseurs... ont été inventés du Kenya au Rwanda, en passant par le Sénégal, l'Éthiopie, l'Ouganda, la Tunisie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Maroc ou encore la Côte d'Ivoire. La liste est longue.

À titre d'exemple, les élèves ingénieurs de l'École polytechnique de Thiès au Sénégal ont mis en place un respirateur artificiel, un distributeur autonome de repas aux malades; au Maroc, un lit de réanimation 100 % local a été conçu dans une synergie que nous partageons ici.

Le ministère marocain de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique (MICEVN) a mobilisé une équipe d'industriels et d'ingénieurs pour concevoir et fabriquer au Maroc un lit de réanimation conforme aux standards internationaux, en termes de sécurité et de performance et à un prix compétitif.

### **Un lit de réanimation 100 % local**

Le nouveau modèle de lit de réanimation a été réalisé au Maroc par une équipe d'industriels et d'ingénieurs sous la direction du MICEVN, à partir de composants et matériaux disponibles. Le prototype, développé en 9 semaines, dispose d'une structure métallique, aux normes sanitaires et médicales avec un savoir-faire d'industrialisation maîtrisé au Maroc. Pour rappel, ce projet pionnier, dont le prototype a été présenté le 27 août 2020, en présence du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a été donc conçu dans le cadre d'une collaboration public-privé, coordonnée par le ministère et alliant des entreprises industrielles, un bureau d'engineering et des centres techniques. L'objectif consiste à répondre, d'une part, aux besoins nationaux en équipements et fournitures destinés au secteur de la santé et à accompagner, d'autre part, les orientations du gouvernement visant à promouvoir la production locale, notamment dans des secteurs devenus stratégiques en cette période de crise sanitaire.

Quant à la partie électronique, elle intègre des solutions existantes sur le marché et permet au personnel soignant, grâce à une console de contrôle multimédia, d'effectuer les manipulations nécessaires aux patients en réanimation.

### **Une alternative viable**

L'équipe du projet compte, en plus des ministères de l'Industrie et de la Santé, Altran, Maroc Bureau, GroupElec Engima, Richbond, Aviarail, EFOA, le Centre d'études et de recherches des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (CERIMME) et le Centre technique des industries du bois et de l'ameublement (CTIBA), nous apprend-on.

Ce lit de réanimation, conforme aux normes internationales en particulier IEC 60601-2-52 pour la sécurité des patients, représente une alternative viable et accessible aux lits importés, permettant au Maroc de faire face aux défis de la pandémie à un coût compétitif, dans un contexte de pénurie de ce type de lits dans certaines régions du monde, et de fournir éventuellement d'autres pays, notamment en Afrique.

D'ores et déjà, l'équipe du projet se penche à présent sur l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation en privilégiant le recours à des composants fabriqués localement. À noter que ce même département ministériel a lancé l'appel à projets «Imtiz-Technologies Covid-19», à travers l'agence Maroc PME. Le nombre de projets d'investissement approuvés par le Comité de sélection public-privé atteignait 63 projets d'investissement, à hauteur de 434,3 M DH (fabrication des masques et équipements de protection individuelle, du gel hydroalcoolique et produits désinfectants et divers équipements utilisés contre le coronavirus) portés par des PME.



### III- VACCINS ET CAMPAGNES DE VACCINATION

Si les innovations ont essaimé un peu partout pour produire des équipements, robots et autres accessoires pour lutter contre la Covid-19, l'Afrique (continent) a été absente dans la course à la création de vaccins. Mais via sa diaspora, ses enfants continuent de contribuer à de nombreuses avancées. Dr Onyema Ogbuagbu, originaire du Nigéria, spécialiste des maladies infectieuses de Yale Medicine et professeur agrégé de médecine, a été le chercheur principal de l'essai de Pfizer à Yale School of Medicine.

Dans ce sillage, Dr Moncef Slaoui du Maroc de GSK (USA), Pr Souleyman MBoup, Président fondateur de l'Institut de recherche en santé de surveillance épidémiologique et de formation (Iressef) du Sénégal, Dr Charles Andrianjara, Directeur général de l'IMRA à Madagascar, le Pr Moussa Sydi, chef du Service des maladies infectieuses à l'Hôpital Fann de Dakar au Sénégal, pour ne citer que ceux-ci, ont apporté leur pierre à l'édifice d'une lutte acharnée contre la Covid-19.

À la date du 18 mars 2021, l'Afrique a administré 7 millions de doses, ayant reçu ses vaccins plus tard que d'autres régions du monde et en quantités limitées. Le Maroc avec plus de 4 millions de vaccinés s'en est pris bien avant les autres. Dans ce pays où 2,5 millions de personnes ont reçu la seconde dose du vaccin, Dr Azzedine Ibrahim, membre du Comité scientifique et technique, annonçait naguère que son pays allait recevoir 4 lots de vaccins provenant de plusieurs laboratoires. Des vaccins Sinopharm, Spoutnik V et AstraZeneca sont concernés.

Au Nigéria, le personnel de santé est en train de recevoir les premiers vaccins, au moment où nous mettons sous presse ce rapport. C'est notamment le cas du Dr Yunusa Thairu, Consultant médical au Centre d'isolement des Nations unies à Durumi et à l'hôpital universitaire Gwagwalada d'Abuja, un des premiers bénéficiaires. Le Nigéria doit recevoir 84 millions de doses, à travers le mécanisme Covax.

Pourtant l'Afrique dispose d'une certaine capacité de fabrication de vaccins, avec des usines plus ou moins opérationnelles dans 5 pays, à savoir l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Pr William Ampofo, Président de l'Initiative pour la fabrication de vaccins en Afrique, a néanmoins soutenu que la production en amont est très limitée, vu que la plupart des entreprises ne se consacrent qu'à l'emballage, l'étiquetage et occasionnellement le remplissage. Aussi, cette capacité reste modeste, dans la mesure où elle fait moins de 100 millions de doses.

En général, la plupart des pays africains sont approvisionnés en vaccins par l'Unicef, avec le soutien de Gavi, l'Alliance du Vaccin, avec moins de 10 pays autosuffisants en matière d'acquisition de vaccins.

Le vécu actuel avec la pandémie de Covid-19 et les retards de livraisons en dépit du mécanisme Covax, mené conjointement par Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, dictent une impérieuse nécessité d'asseoir une production continentale à l'échelle suffisante.

Au sein de la zone UEMOA, la 22ème Session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement a exhorté tous les États membres à prendre les dispositions idoines pour la mise en œuvre de stratégies nationales de vaccination des populations cibles contre la maladie à coronavirus.

## CONCLUSION

L'Afrique bouge. D'aucuns avancent que c'est le futur. Policy Paper de Hub Africa est un reporting de ce qui se fait sur le continent, une adhésion aux Best Practices, un benchmark à la portée de ceux qui désirent améliorer leurs Economic Policies dans une synergie en phase avec la ZLECAf. S'il est peu aisé d'être exhaustif et relater ce qui se fait dans un continent balkanisé de 54 États, nous tentons à travers cet échange que nous voulons trimestriel de broser les principales tendances.

Nombre de décideurs croient qu'il est temps d'aller vers une approche intégrée pour produire des vaccins en tenant en compte les volets finance, développement des compétences, know-how technologique, équipements... Nous croyons qu'à quelque chose malheur est bon. La pandémie représente une opportunité pour exploiter tous les échanges et mettre en branle les feuilles de route proposées. Une production accrue de vaccins sur le continent facilitera la lutte contre la Covid-19 ainsi que la tuberculose et autres épidémies. Dans tous les cas, c'est le début d'une nouvelle ère.

Nous avons vécu des innovations plus rapides dans le domaine de la santé, de l'industrialisation, ainsi que l'émergence d'un privé local, là où il était encore balbutiant ou déliquéscent. C'est le moment de surfer sur les opportunités en accordant une attention spéciale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en repensant les systèmes de soins de santé et de protection sociale, en encourageant le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises et les entreprises dirigées par des femmes, en exploitant et en gérant mieux les flux de revenus des ressources naturelles, en rendant opérationnelle la zone de libre-échange continentale africaine et en accordant une plus grande attention au changement climatique et à la résilience à celui-ci, conformément aux directives d'experts de renom.

La Covid-19, qui ignore les frontières, est toujours présente. Le Brésil vient de dépasser 100 000 nouveaux cas en un jour, la France a atteint 45 000 en 24 h, son plus haut depuis mi-novembre, et le Mexique a dépassé le cap des 200 000 morts. De concert avec les professionnels de sa pharmacopée, à l'instar du Dr Erick Gbodossou, directeur général du Prometra, les professeurs et médecins d'Afrique gagneraient à jeter des passerelles entre les médecines moderne et traditionnelle pour triompher de système de santé à plateau encore très moyen.

À noter que dans le domaine de l'éducation, la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO pour la réponse à la Covid-19 (<http://bit.ly/3cMiwr6>), groupement international d'organisations, met à disposition des ressources et apporte un soutien logistique dans le but d'aider les 1,2 milliard d'enfants dans le monde touchés par la fermeture des écoles et des universités pendant la pandémie. La coalition rassemble notamment Facebook, IBM, Google et Microsoft.

Aussi, Opera (<http://bit.ly/3c6xVTO>), navigateur mobile et plateforme d'information, leader en Afrique, qui lutte contre la désinformation et donne davantage de visibilité aux informations officielles portant sur l'évolution de la Covid-19 en Afrique, peut constituer, à notre image (HUB AFRICA), un partenaire non négligeable.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES WEB

- <https://www.banquemonddiale.org/fr/home>
- <https://www.imf.org/fr/home>
- <https://www.afdb.org/fr/countries>
- [www.coronavirus-statistiques.com](http://www.coronavirus-statistiques.com)
- [www.ourworldindata.com](http://www.ourworldindata.com)
- [www.bbc.com](http://www.bbc.com)
- [www.afro.who.int](http://www.afro.who.int)
- [www.sacoronaviris.co-za](http://www.sacoronaviris.co-za)
- [www.graphics.reuters.com](http://www.graphics.reuters.com)
- [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int)
- Perspectives économiques en Afrique 2021 « De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique »/ BAD
- <https://fr.unesco.org/>
- Coronavirus tsunami. Quand reviendrons-nous à la normale, Bruno Del Medico
- Djibouti : la diplomatie de géant d'un petit État, Sonia Le Gouriellec
- Moi, coronavirus, l'Afrique noire et le reste du monde, Doumbi-Fakoly
- L'urgence africaine : changeons le modèle de croissance, Kako Nubukpo

[WWW.HUBAFRICA.CO](http://WWW.HUBAFRICA.CO)



**NGE IMPACT**  
NEXT GENERATION ENTREPRENEURS

 3, Rue Mansour Saadi, Racine 20100 Casablanca Maroc

#### CONTACTS

### **M. Daouda MBAYE**

Directeur Délégué NGE Impact

 Portable: +212 698 350 785 / +212 665 038 637  
 Fixe : +212 522 360 418 • +212 522 521 683 / 684  
 [d.mbaye@hubafrica.co](mailto:d.mbaye@hubafrica.co)

---

### **M. Thierno Khayar KANE**

Chef de Projet HUB AFRICA

 Portable: +212 665 038 594  
 Fixe : +212 522 521 683 / 684  
 [t.kane@hubafrica.co](mailto:t.kane@hubafrica.co)